

Notice d'installation des parafoudres Fusadee Auto protégés

Protection mode différentiel / mode commun



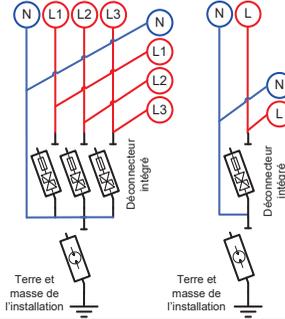
Cette notice s'applique aux parafoudres FUSADEE suivant le tableau ci-dessous :

Code	Désignation	Type	Application
111214	FUACF2TG2D5FI25	Type 2+3	Parafoudres FUSADEE suivant la norme NFEN61643-11 destinés à protéger les équipements électriques contre les surtensions atmosphériques en régime de neutre TT/TN
111215	FUACF2TG4D5FI25		
111600	FUAKT2PT1DFI25		

Ces parafoudres utilisent la technologie Zener.

1 RACCORDEMENT

Schéma C2 : mode différentiel et mode commun



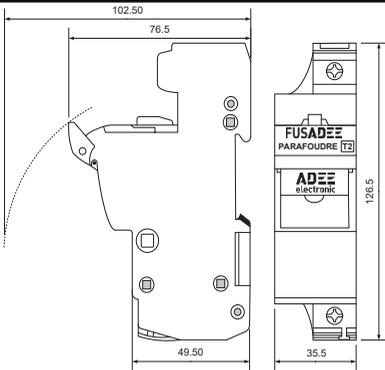
Le raccordement s'effectue selon les recommandations de la norme NFC15-100 (§534). Il est nécessaire d'assurer la protection contre les contacts indirects.

Les schémas ci-contre illustrent le déconnecteur intégré au parafoudre permettant d'augmenter la probabilité d'offrir une continuité de l'alimentation. Il convient de mettre en œuvre les règles de sélectivité habituelles entre le déconnecteur du parafoudre et les dispositifs de protection installés en amont.

Il convient de limiter au maximum les longueurs de connexion afin de préserver l'efficacité du parafoudre (≤ 50 cm).

Le raccordement à la terre est indispensable.

2 DIMENSIONS (en mm)

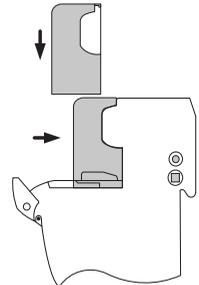


Montage :

Sur Rail DIN symétrique 35mm (EN60715).

Aucune distance d'installation du parafoudre par rapport à toute surface conductrice mise à la terre n'est requise.

Montage du contact de télésignalisation :

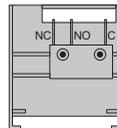


3 FONCTIONNEMENT

Lorsque le parafoudre est connecté (porte cartouche fermé et cartouche **FUSADEE** présente), la protection est active. Les surtensions qui surviennent entre les conducteurs actifs ou par rapport à la terre seront écartées. Une surtension exceptionnelle de forte amplitude peut provoquer la fin de vie du parafoudre (**FUSADEE 111600** entre L_x et N) et engendrer un changement d'état du voyant mécanique. Dans ce cas, le déconnecteur intégré sépare alors le parafoudre de l'installation.



Raccordement option TS :



Le contact sec de la télésignalisation changera d'état en cas de fin de vie d'un parafoudre ou d'absence de cartouche dans l'un des préhenseur. En cas de fin de vie d'une cartouche parafoudre elle doit être remplacée dans les meilleurs délais pour retrouver la protection de l'installation.



La cartouche **FUSADEE 111600** (entre L_x et N) doit obligatoirement être installée avec le voyant mécanique vers le haut.

Le pôle **N/PE** ne subit pas de dégradations liées aux surtensions pour lesquelles le dispositif est conçu. Son remplacement n'est donc pas nécessaire. Pour cette raison, le préhenseur N/PE est scellé en usine. En cas de rupture de ce scellement et/ou de modifications par un tiers, la responsabilité du fabricant ne pourra être engagée.

4 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES (suivant norme NF EN 61643-1)

Caractéristiques générales			
Résistance à la flamme	V0	I _{PE} / I _n	<1µA / 100A
Emplacement	Intérieur	Test TOV 200ms (défauts HT)	Mode tenue
Température/humidité de fonctionnement/stockage	-40°C à +80°C (stockage) -20°C à +70°C (fonctionnement) 10 à 90%	Déconnecteur intégré (cartouche entre L _x et N)	Equivalent à un fusible 20AgG
Indice de protection	IP20 suivant NF EN 60529/A2 (mai 2014)	Raccordement (note 1)	1.5 à 35mm ² (souple) 1.5 à 50 mm ² (rigide)
Nombre de port	1	Couple de serrage maxi	De 3.5 à 4Nm

Caractéristiques électriques									
Code Produit	Référence	I _n (8/20 (kA)	U _c (L-N / N-PE) (Vac)	U _n (Vac)	U _p (L-N / N-PE) (kV)	U _{oc} (kV)	I _{scrr} (kA)	TS	Largeur (mm)
Gamme montage C2									
111214	FUACF2TG2D5FI25	5	275/255	230	0.75/1.25	6	25	Oui	80
111215	FUACF2TG4D5FI25	5	275/255	230	0.75/1.25	6	25	Oui	152
Cartouche de remplacement						Produits associés			
111600	FUAKT2PT1DFI25	5	275	230	0.75 (L-N)	6	111114, 111115		

(note 1) Une section minimum de 6 mm² est recommandée pour le conducteur de terre d'un parafoudre en tête d'installation.

5 CONSIGNES DE SECURITE & RECYCLAGE DE L'APPAREIL

Le raccordement électrique doit être réalisé par un électricien qualifié conformément aux normes et prescriptions en vigueur. L'aspect extérieur du produit doit être contrôlé avant sa mise en service. Ne pas raccorder sur le réseau électrique des produits présentant des dommages ou toutes détériorations extérieures.

Les calibres et sections de raccordement indiqués dans la présente notice doivent être respectés. Tous parafoudres dont l'indicateur signale une fin de vie doit être changé dans les plus brefs délais afin de garantir la protection des équipements branchés en aval.

ATTENTION ! Risque de choc électrique ! (Voir UTE C18-510) L'appareil contient des composants internes sous tension. Risque de lésions corporelles en cas de contact ! Toutes les interventions sur le réseau d'alimentation et sur l'appareil doivent être effectuées uniquement par des professionnels autorisés.

- Avant toute intervention, mettre l'appareil hors tension.
- Sécuriser l'appareil contre une remise sous tension.
- Vérifier l'absence de tension dans l'appareil.
- Refermer soigneusement le boîtier avant la remise sous tension.

Tenir compte des points suivants :

- Les lois, normes et directives en vigueur.
- La notice d'utilisation de l'appareil ainsi que les règles de l'art au moment de l'installation.
- Une notice d'utilisation ne peut donner que des consignes de nature générale. Elles doivent être interprétées dans le contexte d'une installation spécifique.

L'appareil est prévu exclusivement pour une utilisation conforme à sa destination. Toute intervention ou modification par l'utilisateur est interdite ! Ne pas l'utiliser en liaison avec d'autres appareils dont le fonctionnement pourrait mettre en danger les personnes, les animaux ou les biens.



Recyclage de l'appareil

Conformément à la directive européenne 2012/19/UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques et sa mise en vigueur conformément aux législations nationales, ce logo signifie qu'il ne faut pas jeter les appareils hors d'usage avec les ordures ménagères. Les substances dangereuses qu'ils sont susceptibles de contenir peuvent nuire à la santé et à l'environnement. Faites reprendre ces appareils par votre distributeur ou utilisez les moyens de collecte sélective mis à votre disposition par votre commune.